

Colette Soler

Présentation du thème

C'est un fait, à lui seul instructif, en dépit de l'amoncellement des textes sur la passe et de la multiplication des numéros de *Wunsch*, chaque CIG (Collège international de la garantie) entrant recommence, avec détermination en général, comme s'il était le premier, et il se confronte aux questions de toujours. Il est sur ce point au pair avec l'analyste qui à chaque nouvelle demande se retrouve sur le terrain de la première question du discours analytique, celle du commencement. Pour un CIG, c'est celle de savoir ce qu'il s'agit de garantir dans le dispositif de la passe.

Son intention d'origine, Lacan l'a dite. La tâche du jury – quelle que soit sa forme – c'est « l'examen de ce qui décide un analysant à se poser en analyste ¹ ». Dit autrement et dans les termes fort simples des années 1960, qu'est-ce qui, dans son analyse, lui a permis de prendre pour d'autres la place que son analyste a tenue pour lui ? Plus tard, en 1976, dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », l'injonction est plus rude, y a-t-il d'autres raisons que de gagner du fric ² ?

Constat

Or un constat s'impose : cette question de la passe à l'analyste semble de plus en plus élidée dans les témoignages des passants, dans le dispositif pas moins et également après, car ce qui se débat paraît cibler toujours plus la question de la fin de l'analyse. Et dans cette question même, bien souvent, les témoignages des passants qui sont toujours déjà analystes se focalisent presque exclusivement sur son terme ultime, comme s'ils voulaient s'assurer et assurer qu'ils étaient bien allés au bout du bout. Quant à ce qui les a décidés, autrement dit le virage qui a permis l'acte inaugural, il arrive souvent qu'il ne soit pas même évoqué.

Est-ce à dire que « l'ombre épaisse ³ » que Lacan a voulu dissiper avec sa passe soit encore et toujours là ? Il l'a d'abord attribuée à l'institution ipéiste qui confie la garantie à sa hiérarchie de didacticiens, et il l'a dénoncée au nom de ce qui est un fait : dans son acte, au quotidien et tout au

long des années, « l'analyste ne s'autorise que de lui-même », il n'y a personne, pas de sujet supposé savoir, pour lui dicter ses réponses à la demande analysante. C'est de là qu'est venue à Lacan l'idée de lui proposer de dire ce qui dans son analyse lui a permis de s'émanciper de la régence de ce sujet supposé savoir pour passer à l'acte analytique. Invitation donc à « hystoriser » dans le dispositif, moins son histoire que son analyse finie, et là encore personne ne peut le faire à sa place. « [L]'analyste ne s'hystorise que de lui-même : fait patent ⁴. »

Or ce « de lui-même » est bien battu en brèche par la doxa de groupe. Tous les CIG successifs ont marqué sa prégnance sur ce qui se dit et sur ce qui s'entend dans le dispositif. De fait, le discours sur la passe, ce grand bourdonnement généré autour de la mise en œuvre du dispositif dans sa dimension internationale, avec la profusion de témoignages si divers, ceux des nommés, des pas nommés, des passeurs et des autres, a de puissants effets, une doxa s'en dépose qui cristallise de façon fluctuante au gré du temps. Pas sûr que l'on ait raison de voir dans cette effervescence le bon signe d'un enthousiasme pour la psychanalyse. Car là où il n'y a pas d'Autre, il y a encore la doxa, le bouchon de la béance, qui refabrique du Un collectivisant avec quelques maîtres mots incitant à espérer, ou à rejoindre, ou à reconnaître par exemple un gain de savoir, un accès à La lettre, un détachement à l'égard de l'analyste désormais mis au rebut et bien sûr une posture nouvelle à l'endroit de la jouissance et des savoirs faire avec elle, etc. Beaucoup des CIG successifs ont marqué combien les vérités particulières s'en trouvent opacifiées. La béance en question est d'ailleurs la même qui est au fondement du dispositif avec ces passeurs interposés afin de faire passer ce qui ne peut que se laisser entendre, tout comme la chose qui se transmet par le rire dans le mot d'esprit. C'est que dans un témoignage de passe, dans l'hystérisation d'une analyse, il s'agit de vérité, pas de savoir transmissible ou de preuves quant à un acte dont le compte rendu est par définition exclu. Notre CIG (2020-2022) a donc voulu ramener l'attention, au moins pour un temps, sur l'objectif premier du dispositif : la passe à l'analyste.

Question à « l'analysé »

Nous postulons qu'il y faut l'analyse finie. La question se reporte donc sur celle-ci et sur le moment où elle advient. Beaucoup de propos de Lacan, dès la Proposition de 1967, distinguent justement, dans le temps long d'une analyse, d'un côté le virage de passe où l'acte peut se produire et de l'autre le terme de l'analyse. Cette distinction est fondée, si une analyse est bien, non pas simplement une promenade ou un voyage vagabond dans des souvenirs, mais un processus structuré avec une entrée de partie et un « point

de finitude » – comme aux échecs. Si donc elle est structurée, il n’y a pas de contradiction à poser qu’elle peut être « finie » avant de s’arrêter – à la condition évidemment qu’elle ait commencé. Et comme bien des choses, après le moment de clôture, le temps de la fin peut durer longtemps, et pour une raison fondamentale : le processus analytique inclut le temps logique mais aussi le temps que j’ai qualifié naguère de « pas logique », incalculable, des singularités analysantes.

Pas exclu donc que « l’analysé » soit produit avant le terme de l’analyse. Mais qu’est-ce qu’un « analysé » ? Nous sommes tellement habitués chez les analystes à privilégier l’inconscient articulé sous transfert avec « le transfini de la demande ⁵ » qu’il génère, qu’il est devenu courant de considérer qu’« analysé » ça n’existe pas, et on se gausse parfois. Mais Lacan, lui, n’hésite pas à employer le terme pour définir justement ce qui se produit dans le moment de passe, où l’analysé « résulte de l’analysant », et c’est « la condition tenue d’origine pour première ⁶ » quand on veut exercer la profession de psychanalyste. C’est que la structure de l’expérience comporte la limite, le principe d’arrêt de l’inconscient sous transfert. Lacan a donné certes plus d’une formule de cette limite, mais elles connotent toutes un réel, que ce soit celui de la destitution par l’objet (dans la Proposition) ou celui du hors-sens de l’inconscient-*lalangue* (dans la Préface).

Si on mesure bien que cet analysé peut se produire avant le terme de l’analyse, alors on pourra se focaliser moins sur ce qui manque dans le témoignage du passant que sur ce qui suffit pour attester de l’analysé. Restera quand même alors la vraie question : l’analysé n’est encore qu’un analyste en puissance, et qui aura à opter pour savoir si, psychanalyste, il veut l’être en acte.

C’est cette question qui apparemment a hanté Lacan et toujours plus. Notre titre invite à relayer son interrogation. Comment rendre raison de cette option possible ? Nous disons avec Lacan « désir de l’analyste », mais c’est justement la question, quelle est sa cause ? Est-ce le bénéfice obtenu dans son analyse, le savoir acquis, ce que son analyse lui a enseigné ou pas qui pousse ou qui retient ? Ou à défaut, des raisons, voire des routines – professionnelles – de circonstance, et pourquoi pas quelque goût pour le savoir, voire « un aspect singulier de [l’]amour du prochain ⁷ » ? Ou quoi encore de plus singulier propre à un seul ?

-
1. [↑](#) J. Lacan, *Télévision*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 50.
 2. [↑](#) J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 572.
 3. [↑](#) J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 252.
 4. [↑](#) J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », *art. cit.*, p. 572.
 5. [↑](#) J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrit*, *op. cit.*, p. 493.
 6. [↑](#) *Ibid.*
 7. [↑](#) J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », *art. cit.*, p. 572.